

Compte rendu

Réunions du Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies, 27 juillet 2022

Participants

Membres du bureau

Région africaine – M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud)
Région des Amériques – M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil)
Région de l'Asie du Sud-Est – D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande)
Région européenne – M. Roland Driecé (Pays-Bas)
Région de la Méditerranée orientale – M. Ahmed Salama Soliman (Égypte)
Région du Pacifique occidental – M. Kazuho Taguchi (Japon)

Secrétariat

D^r Jaouad Mahjour, Sous-Directeur général, Préparation aux situations d'urgence
M^{me} Anne Huvos, Cheffe d'unité, Préparation en cas de grippe pandémique
D^{re} Olla Shideed, Administratrice principale, Préparation aux situations d'urgence
M. Steven Solomon, Juriste en chef
M. Kenneth Piercy, Juriste principal
D^r Carmen Savelli, Chargé des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Paidamoyo Takaenzana, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance
M^{me} Mouna Mcharek, Chargée des relations extérieures, Unité Gouvernance

RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS

1. Réflexions à la suite de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation

- Les membres du Bureau ont fait part de leurs réflexions sur le déroulement et le résultat de la deuxième réunion de l'organe de négociation tenue du 18 au 21 juillet 2022. Ils se sont félicités des discussions constructives avec les États Membres et du résultat positif de la réunion, une étape importante ayant été franchie dans l'avancement du processus avec l'identification de la disposition de la Constitution de l'OMS en vertu de laquelle l'instrument devrait être adopté et l'accord sur la liste des parties prenantes concernées qui figurera à l'annexe E. Ils sont convenus de la nécessité de maintenir cette dynamique dans le cadre des préparatifs de la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, qui devrait avoir lieu du 5 au 7 décembre 2022.
- En outre, les membres du Bureau se sont félicités de la confiance que leur témoignaient les États Membres pour la direction des travaux de l'organe intergouvernemental de négociation et ont souligné qu'il importait de renforcer cette confiance pendant la période intersessions et de consacrer davantage d'efforts à la transparence et à la communication.

2. Préparatifs des consultations informelles ciblées

- Le Secrétariat a présenté en détail un premier projet de note de synthèse sur les consultations informelles ciblées qui seront menées par le Bureau de l'organe intergouvernemental de négociation sur certaines questions clés en septembre et octobre 2022, y compris la structure, les modalités éventuelles de ces consultations et la participation à celles-ci. Le Secrétariat a présenté les quatre grands thèmes proposés précédemment par le Bureau sur la base des éléments de l'avant-projet, ainsi que les modalités proposées pour la conduite des consultations informelles et la participation des États Membres, des parties prenantes concernées et des experts de l'OMS ou extérieurs à l'Organisation.
- Le Bureau a appuyé le cadre proposé pour les consultations informelles ciblées et a examiné diverses propositions visant à améliorer le projet de note de synthèse. Il a été convenu que des notes de synthèse distinctes seraient établies pour chacune des quatre sessions, décrivant de manière plus détaillée la teneur et la portée attendues des discussions. En outre, le Bureau est convenu de présenter ses observations et propositions écrites au Secrétariat en vue de mettre à jour et de restructurer le projet de note de synthèse, puis de le communiquer aux États Membres.

3. Brève description possible du projet préliminaire conceptuel

- Dans le prolongement des résultats de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, le Bureau a procédé à un échange de vues sur la vision et le processus relatifs à l'élaboration d'un projet préliminaire conceptuel qui sera présenté pour examen à la troisième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation. Il a été noté que ce document devait s'entendre comme une passerelle entre l'avant-projet examiné par la deuxième réunion et le projet préliminaire, et que la structure du projet préliminaire conceptuel resterait sous sa forme actuelle, telle qu'elle avait été convenue à la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation lors de l'examen de l'avant-projet.
- Il a également été rappelé que le projet préliminaire conceptuel serait élaboré sur la base des observations synthétisées issues de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation, des contributions écrites des États Membres et des parties prenantes concernées, des contributions issues des consultations régionales et des résultats des auditions publiques et des consultations informelles ciblées, comme il est indiqué dans l'annexe au rapport de la deuxième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation. À cet égard, le Bureau est convenu d'envoyer un courrier électronique pour inviter les États Membres et les parties prenantes concernées à présenter des contributions écrites sur l'avant-projet d'ici le 15 septembre 2022.

4. Préparatifs des discussions lors des comités régionaux

- Le Bureau s'est félicité des commentaires des bureaux régionaux de l'OMS concernant la programmation des discussions relatives à l'organe intergouvernemental de négociation en marge des comités régionaux. Il a été noté que les contributions et les orientations reçues des niveaux politiques élevés dans les Régions et les résultats spécifiques de chacune des réunions des comités régionaux seraient des éléments importants pour orienter les travaux futurs de l'organe intergouvernemental de négociation.
- Le Bureau a noté l'importance de la participation physique de chaque membre du Bureau, dans la mesure du possible, à la réunion de leurs Régions respectives et a indiqué que les bureaux régionaux attendaient la confirmation du Bureau sur les détails de cette participation. Dans ce contexte, les membres du Bureau ont donné les dernières informations concernant leur participation escomptée aux comités régionaux.
- Le Bureau a demandé au Secrétariat d'établir un document d'information qui sera utilisé lors des prochaines réunions des comités régionaux et a salué la disponibilité et l'appui du Secrétariat.

5. Planification des futures réunions du Bureau

- Le Bureau s'est félicité du calendrier proposé pour les réunions du Bureau ainsi que des réunions liées à l'organe intergouvernemental de négociation jusqu'en décembre 2022 et s'est engagé à fournir des observations écrites, afin de garantir une bonne organisation de la période intersessions.

= = =